

LE JOURNAL DU PAYS

Prix libre

LE GRAND MENSUEL CASAMANCAIS

L'UNITE DE LA CASAMANCE SAUVEGARDEE

Décembre est de nouveau là. Il est, pour moi, l'occasion de rendre vivement hommage aux martyrs du 26 décembre 1982, à ceux de Diabir et à ceux qui depuis, luttent par tous les moyens pour ramener la paix et la liberté à la Mère Casamance.

Décembre est là et le silence retombe sur la Casamance. Ce constat ne peut dissimuler la réalité politique. Il était clair, en tout cas, dès l'instant que le Sénégal voulait organiser des élections de régionalisation en plein coeur de Ziguinchor, la question qui se posait dans le milieu indépendantiste, était de savoir qu'elle tactique les Casamançais devraient adopter et s'il ne convenait pas d'envisager une rupture nette du processus des négociations. D'autres étaient d'autant plus portés à réagir violemment, qu'ils risquaient de couper définitivement le pont avec le "Vieux" Abbé Diamacoune Senghor qui tient toujours à l'appel du 3 décembre 1995.

C'est donc dans ce climat tendu, que le porte-parole de l'Abbé Diamacoune et membre du Bureau national, Edmond Bora, a laissé entendre que le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC) n'obstruait pas ces élections, qui du reste, ne concernent pas les Casamançais.

On a eu le sentiment que la direction du Mouvement a préféré à plus de souplesse et à plus de modération dans le fond de sa tactique. Elle a choisi de prendre de la hauteur et de la distance pour voir les choses de plus loin possible au lieu de s'emmurer dans la logique sénégalaise des armes.

Décidé à garder pleinement la responsabilité, le Bureau National entend concerver une marge de ma-

noeuvre et sauvegarder la possibilité d'un dialogue avec le gouvernement sénégalais, si celui-ci, bien sûr, s'y prête. Mais de l'autre côté de la Gambie, les démons du Grand Sénégal qui engloberait la Casamance, la Gambie, le Mali, la Guinée Bissau et la partie sud de la Mauritanie sont si vivaces que les Etats frontaliers se préoccupent.

En se démarquant de manière si nette de l'option belliqueuse du Sénégal, la Résistante Casamançaise a une nouvelle fois, pour l'essentiel, sauvé son unité pour que vive l'Indépendance de la belle Casamance.

Bintou DIALLO

SOMMAIRE

EDITORIAL: J.F. BIAGUI.....	Page 2
REFLEXION : ELANKOOR.....	Page 3
CASA-INFO: FANBONDY.....	Page 4
ET LES ANCIENS	
COMBATTANTS?: F.SANE.....	Page 5
PAGE INTER: MAOUDO BÂ	Page 6
COURRIER: G. MENDY.....	Page 7
CULTURE: I. CAMARA.....	Page 8



EDITORIAL

De Jean-Marie François BIAGUI Villeurbanne

AU REVOIR...

L m'a été donné de jouer les éditorialistes du "Journal du Pays" depuis maintenant deux ans et demi. Cela restera pour moi un très grand honneur, d'autant qu'il s'agissait là, à mon sens, d'une occasion privilégiée d'aller périodiquement à la rencontre des Casamançais et des Amis de la Casamance.

Or, toujours dans le cadre de la Lutte pour la Libération Nationale de notre Pays, d'autres obligations m'interpellent, certes des obligations tout aussi nobles que la mission d'éditorialiste, mais qui exigent une énergie autrement plus intense et plus soutenue.

Et puis, ayant acquis quelque maturité, notre Journal n'aurait-il pas besoin d'un nouveau souffle?

En tout cas, le devoir ainsi qu'une grande capacité journalistiques de s'adapter aux exigences du moment s'imposent aujourd'hui plus que jamais, qui nécessitent, semble-t-il, une nouvelle évolution à la fois dans le discours et la stratégie du "Journal du Pays".

De plus, impliqué comme j'entends le revendiquer dans le processus de réforme et de restructuration du MFDC (Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance), la sagesse politique suggérerait que je m'éclipse du rôle d'éditorialiste, à la faveur de la vie démocratique de notre Mouvement, même si je tiens à conserver jalousement cette faculté de participer de temps à autre à tel ou tel débat initié par le "Journal du Pays", au nom de la Cause que nous défendons et dans l'intérêt supérieur de notre Nation, la Casamance.

Pour cela, Amis lecteurs, il ne me reste plus qu'à vous dire au revoir et à souhaiter à mon successeur un grand succès... dans la continuité, pour que Vive la Casamance-Libre-et-Prospère.

*Le Journal du Pays
souhaite à tous et toutes
bonnes fêtes et heureuse année 1997*

Libérez les détenus politiques casamançais!

CASAMANCE: Matière à réflexion

"Il faut prendre les Casamançais au sérieux". Cette phrase aussi banale a suscité ma réaction. Elle a été prononcée par un parlementaire français de passage à Dakar et s'applique parfaitement à la situation politique qui prévaut entre le Sénégal et la Casamance depuis l'appel du 3 décembre 1995 relatif au cessez-le-feu unilatéral du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC). Et pourtant aucune formation politique sénégalaise n'a réagi à ces propos parce l'idée que la France est vaille que vaille derrière le Sénégal dans la guerre contre la Casamance rassure. Mais cet engagement téméraire à la logique de guerre, a conduit Paris à mieux peser les chances de succès de l'armée sénégalaise. Nous ne sommes plus au temps où l'élève de Jacques Foccart, Jacques Godfrain actuel ministre français de la Coopération criait à tous les cieux : *"Nous faisons confiance à Diouf et à son armée"*. Désormais la situation est examinée avec la plus grande attention en recourant à toutes les sources d'information disponibles, qu'elles soient publiques ou confidentielles. Espérons que celles-ci pourraient influencer sur le comportement du gouvernement français lui-même.

Chaque jour qui passe, il en ressort, sans conteste, que l'issue d'une nouvelle confrontation entre les combattants de la liberté et les forces d'occupation sénégalaises reste pour le moins incertaine. On apprend, en particulier, que de véritables renforts d'hommes et d'armes sont envoyés en Casamance et un nouveau commandement supérieur de guerre a pris place à Ziguinchor et qu'on ne peut s'attendre à une réaction de taille des dizaines de milliers de Casamançais qui sont allergiques à toute démonstration de force de l'occupant. D'ailleurs une fraction importante du corps des officiers et des soldats sympathise avec les populations et est réticente devant un engagement général des autochtones.

Sur le plan économique, il est vain d'attendre un redressement de la situation. L'insécurité et l'incertitude sur l'avenir politique et social du Sénégal découragent les investisseurs. Depuis 1983, le Sénégal s'était déguisé en démocrate et en défenseur des droits de l'homme pour amadouer les occidentaux. Le jeu a en partie réussi puisque plusieurs naïfs ont renfloué les caisses de l'état à perte.

Enfin, il n'y a pas d'unité dans le langage des partis politiques qui s'entredéchirent pour les miettes de la régionalisation. Des querelles dans le parti au pouvoir comme on l'a constaté récemment entre Abdou Diouf et son premier ministre Abib Thiam à propos de pourparlers avec le MFDC. Le manque d'une assise politique pour isoler les Casamançais est bien une réalité.

Ce sont ces analyses inquiétantes qui expliquent l'intervention de ce député français. On peut croire que cette alerte aux gouvernements français et sénégalais peut répondre au règlement pacifique du conflit qui sera de toute façon l'aboutissement de la paix et de l'indépendance nationale de la Casamance.

Elankoor, notre envoyé spécial à Dakar

SENEGALAISE : MATIERE A REFLEXION

Anne-Rose Thiam est sénégalaise, 35 ans, call-girl. Loïk Le Floh-Prigent est français, 58 ans, ancien Président Directeur Général (PDG) du groupe pétrolier Elf.

Le mardi 19 novembre 1996, compaissaient ces deux personnes devant la 12e Chambre de la Cour d'appel de Paris pour affaire d'escroquerie.

Anne-Rose Thiam a confirmé à l'audience que le grand patron français, en l'occurrence Loïk, lui aurait versé 30 000 francs français (3 millions de CFA) par jour, au moment de leur relation début 1993. Elle s'était alors passée pour la fille du président ivoirien Félix

Houphouët-Boigny. *"A cette époque, quand je sortais avec Loïk, j'étais couverte de bijoux, j'avais une Mercedes, et je menais un train de vie exorbitant. La manie d'escroquer, c'est mon vice, c'est plus fort que moi. En août dernier, il m'a remis des valises de billets à transporter pour son compte"* a expliqué la Diongama Driankhé Anne-Rose aux juges.

Du fond de sa cellule de la prison de la Santé de Paris, Loïk Le Floh-Prigent reconnaît pourtant qu'il n'a rencontré Anne-Rose Thiam que deux fois. Pour les Casamançais, ce fait ne surprend pas. Quelle naïveté !!!

Konndiarama



Loïk Le Floh-Prigent

Et la disparition des quatre touristes français, encore de la naïveté!!!



CASAMANCE INFO

Par notre correspondant spécial
au Pays: **FANBONDY**



HAMIDOU DIEDHIOU EST MORT EN PRISON

Hamidou Diédhiou, prisonnier politique casamançais, est décédé le 7 octobre 1996 à la prison centrale de Dakar suite aux tortures. Plusieurs autres détenus sont malades et victimes d'une négligence de la part des autorités médicales sénégalaises. Au total pour cette année, quatre présumés membres du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance sont morts dans les conditions identiques.

CREATION A PARIS D'UNE COORDINATION DE LUTTE

Un groupe de Casamançais ont créé le 11 novembre 1996 à Paris, la Coordination de Lutte pour l'Indépendance de la Casamance (C.E.L.I.C). Les promoteurs d'une telle initiative sont: Demba Badiane, Raymond Badji, Lansana Goudiaby et Filidié Manga.

RENCONTRE INTERNATIONALE

Les membres de la Section Suisse du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance ont rencontré les responsables du Comité International Africain le 28 novembre 1996 pour les informer de la lutte de libération de la Casamance. Cette rencontre est suivie d'un débat d'idées dirigé par Madame Lilo Roost-Vischer, Docteur en Ethnologie, et Ousmane Tamba.

FIN D'UNE EPOQUE

Les anciens cadres casamançais qui avaient choisi le parti sénégalais au pouvoir, se sont vus lâcher. La situation est d'autant plus dure pour eux qu'il faut passer dans l'opposition sénégalaise. C'est le cas de Balla Moussa Daffé, ancien ministre, ancien responsable politique, il a rejoint le Parti démocratique sénégalais sans succès. Il demande à voir les responsables politiques de Sédhiou du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance.

ELECTIONS DE LA REGIONALISATION

6,4% des électeurs casamançais se sont présentés aux urnes sénégalaises pour voter la loi de régionalisation que le Sénégal veut faire adopter en Casamance. La pillule n'est pas passé comme initia-

lement prévu par Abdou Diouf. Après ce désaveu des populations casamançaises, va-t-il enfin engager les négociations avec Diamacoune ou lancer son armée dans le feu ? la question reste entière.

PAS D'AMALGAME

Les politiciens gambiens ont rassuré les exilés casamançais que les problèmes entre le Sénégal et la Gambie qui ont abouti à la fermeture des frontières n'auront aucune incidence sur la politique humanitaire de la Gambie surtout en faveur de parents et frères proches de la Casamance. Ce discours a apaisé la crainte de renvoi de certains réfugiés.

UN CASAMANCAIS MECONTENT

Un Casamançais de 34 ans, domicilié à Dakar dans le quartier Sicap, n'a pas du tout apprécié, qu'un autre automobiliste policier, lui dispute sa place de parc dans un parking d'un grand magasin de l'avenue Bourguiba. Non content d'endommager le coffre avec son trousseau de clés, le policier l'a menacé avec son arme pointée devant le visage. La voiture immatriculée à Ziguinchor devait immédiatement sortir de là. L'automobiliste, parce que Casamançais qui a eu tort de garer sa voiture ici pour faire des achats a seulement essuyé deux gifles et traité de "Niack". L'agresseur qui a été dénoncé au parquet de Dakar n'a pas été entendu sur les faits qu'on lui reproche.

EDMOND BORA A BISSAU

Monsieur Edmond Bora, Chef de Mission au Secrétariat Général du MFDC et membre du Bureau National, s'est rendu deux fois de suite ces dernières semaines en Guinée-Bissau. Il a été invité par la nouvelle équipe du pays garant des accords pour prendre contact avec les nouveaux intermédiaires qui devront s'attendre à la lourdeur des tâches qui les interpellent dans le conflit entre le Sénégal et la Casamance.

BRAVO BIAGUI!

Jean-Marie François Biagui nous quitte après deux ans et demi de parfaite collaboration à l'éditorial du Journal du Pays. Le Conseil d'Administration, la Rédaction et les lecteurs lui disent bravo, merci et bonne chance dans ces nouvelles fonctions.

DERNIERE MINUTE

New York: C'est le ghanéen Kofi Atta Annan qui succédera à Boutros Ghali à la tête des Nations Unis. Agé de 58 ans, le septième Secrétaire Général de l'Onu entrera en fonction le 1er janvier 1997. Il a d'ores et déjà annoncé son intention de travailler de près avec les 185 pays membres, pour décider de l'avenir de l'organisation, à qui il faut donner "une base financière saine".

La France n'ayant pas pu imposer son candidat, l'Ivoirien Amara Essy, s'est finalement rallié à M. Annan.

Même s'il est anglophone, il s'exprime couramment en français. De Washington à Moscou, et de Pékin à Londres, les "Grands" se sont tous réjouis du choix de Koffi Annan. Ce fonctionnaire international, qui a passé toute sa carrière dans les bureaux de l'Onu, a une grande réputation. Ainsi il a conquis la confiance générale et devient l'homme du consensus.

Tanzanie: Le retour des réfugiés rwandais, arrivés en 1994 en Tanzanie, a bien commencé. Plusieurs milliers ont retrouvé leurs villages d'origine. Cet exode fait suite à des pourparlers entre responsables du gouvernement local et les dirigeants du camp de Benaco, le plus important du pays. La Tanzanie avec l'accord du HCR, a donné aux 540000 réfugiés, ordre de rentrer chez eux d'ici le 31 décembre 1996, puisque la situation est à la normale au Rwanda.

Ouganda: La force multinationale sous commandement canadien pour l'assistance des réfugiés dans la région des Grands Lacs va plier bagages avant le 31 décembre prochain. Par ailleurs le président Mobutu Sese Séko quittera la France pour Kinshasa avant Noël.

SOMMET FRANCE-AFRIQUE

Le sommet France-Afrique s'est tenu à Ouagadougou au Burkina Faso dans une période de crise: Casamance, Niger, Centrafrique, Zaïre, Rwanda, Burundi, Algérie. "Bonne gouvernance et développement" formules dictées au FMI et à la Banque Mondiale ont peu de chance de donner une impulsion vers le développement de l'Afrique.

Et les anciens combattants casamançais?

Un demi-siècle après la deuxième guerre mondiale, le gouvernement japonais a fini par s'excuser publiquement tout en dédommageant les femmes étrangères exploitées dans les bases militaires de l'époque. Le sale boulot de ses femmes étaient d'assouvir le besoin sexuel des soldats japonais pour maintenir dit-on le moral des troupes.

La République Fédérale d'Allemagne et la République Démocratique Allemande ont accepté de verser des sommes considérables d'argent à l'Etat Hébreux pour les Juifs victimes du troisième Reich. Au cours de cette guerre, un tableau célèbre français fut volé par les nazis. Pour les mêmes raisons et dans les mêmes conditions, les communistes russes voleront à leur tour ce fameux tableau lors de la défaite nazie. A la fin de la guerre froide consacrée par la chute du Mur de Berlin et de la fonte du communisme, ce tableau avait fait partie des oeuvres que la Russie a restitué ces dernières années à l'Allemagne qui l'a restitué après au véritable propriétaire, la France.

Jean Bedel Bokassa, capitaine de l'armée française, Président de la République Centrafricaine puis Empereur, a quitté volontairement la France où il s'était réfugié après sa fuite, pour se confier à la justice de son pays.

Les hommes et les lois sont mortels, la justice elle, est immortelle.

Pour le cas des anciens combattants de la Casamance, qui ont combattu pour la France coloniale en Indochine et en Algérie, qui ont participé à la ligne de front face à l'artillerie nazie, qui, après la libération ont vu leurs frères froidement assassinés le 28 novembre 1944 à Thiaroye par l'armée française, pour ceux-là qui vivent encore sans pension de retraite, le cauchemar continue: Mon propre père, ancien combattant, espérait jusqu'à sa mort que la rizière, patrimoine depuis l'époque des portugais, qui lui a été arrachée par la loi du domaine sénégalais lui reviendrait un jour; Un copain à mon père, faute de pouvoir payer les impôts, le chef de village lui a catégoriquement refusé le don international accordé aux paysans pendant la grande sécheresse, ceci conformément aux instructions du préfet sénégalais de Sédhiou; Vers les années 1963, au moment où le statut de la Casamance n'était pas encore clairement défini, les anciens combattants avaient été convoqués à la Préfecture de Bignona pour disait-on recevoir les pécules envoyés par la France au titre du droit de sang. A la fin de la dite rencontre, nous avons reçu chacun: un litre de pétrole et une miche de pain. Et pourtant à la même époque, nos compatriotes en Gambie sont soit intégrés dans la fonction publique soit "trimestrés" avec une garantie que leurs fils seront assistés; Et enfin ce valeureux qui explique: c'est dans une ville française où j'ai livré pendant l'hiver un dur combat, que mon fils a été arrêté et jeté en prison pour faux papiers! Son avocat a beau brandi mon livret militaire, rien n'y fit. Il n'a pas pu le soustraire du charter.

De 1960 à nos jours, ce dossier n'avance pas. La justice française a semble t-il clôt ces affaires.

Non, le dossier des anciens combattants casamançais doit être réouverte.

Au Sénégal, de tous les temps, les organisations communautaires à l'instar de la Communauté Lébu, Puular ont un ou des représentants dans le gouvernement pour mieux transmettre leurs revendications. Cela, s'il vous plaît, en contradiction avec les articles 74 et 80 de la Constitution sénégalaise.

Comment les Casamançais devrions remédier à cette injustice? *Suite dans notre prochain numéro.*

Faucoul SANE

L'INDEPENDANCE: UNE NOBLE MISSION

La Casamance n'est ni l'ex-yougoslavie, ni le Rwanda, ni le Burundi, ni l'Angola, encore moins le Biafra ou le Katanga. Pas de conflits religieux, pas de conflits ethniques, pas de disputes de pouvoir ou d'argent entre clans. Il s'agit en Casamance de mettre à jour un statut d'autonomie acquis en 1882 à un statut d'Etat souverain. L'indépendance est donc la noble mission des Casamançais. C'est vrai que l'opinion internationale

s'est émue devant les exactions, les massacres de civils perpétrés par l'armée sénégalaise. La recette de la régionalisation proposée est un faux débat. C'est pour cette raison que la nouvelle recette pour le rétablissement de la paix et de la liberté doit passer impérativement par les propositions du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance. Mais attention. Pour que la Casamance jouissent parfaitement de sa liberté, il faut qu'elle puisse se suffire à elle-même. La reconstruction du pays ne

peut commencer que si l'armée sénégalaise quitte le territoire, que si l'administration est confiée aux Casamançais, que si les enfants retrouvent le chemin de l'école, que si nos champs et nos rizières enfin récupérés soient cultivées et que les rivières fréquentées par nos pêcheurs, et que les routes, ports et aéroports soient mis à neuf.

NO PINTHIA

Page Internationale

Informations recueillies par Maoudo BÂ

Centrafrique: A Bangui, la capitale centrafricaine, la situation militaire se dégrade de jour en jour. Les échanges de tirs se multiplient entre les loyalistes soutenus par les militaires français et les militaires en rébellion. Ces derniers accusent le président Ange-Felix Patassé de "haute trahison". Le nord de la capitale et le reste du territoire sont sous contrôle des mutins depuis maintenant un mois. Des milliers de personnes ont déjà fui Bangui. Les militaires en rébellion exigent la démission de Patassé et le départ de la France du territoire. Une mission difficile a été entreprise par quatre chefs d'Etat dirigés par le président Bongo du Gabon pour trouver une solution heureuse à la situation actuelle qui risque de faire tâche d'huile pour les relations futures de la France avec le continent africain. Une trêve de quinze a été négociée.

Sierra Leone: Le président Ahmad Tejan Kabbah et le chef du Front Révolutionnaire Uni (RUF), le caporal Foday Sankoh, ont signé le samedi 30 novembre 1996 à Abidjan en Côte-d'Ivoire, un accord de paix. Celui-ci met un terme à plus de cinq années de guerre civile. Cet accord prévoit la cessation immédiate des hostilités mais on déplore une centaine de morts dans un village après cet accord.

Tchetchénie: Les indépendantistes tchetchènes doivent désigner maintenant un candidat unique pour les prochaines élections en vue du scrutin prévu le 24 janvier 1997, date à laquelle le retrait des troupes russes devra se terminer. Trois hommes prétendent à l'investiture: l'actuel président Zelimkhan Iandarbiev, le premier ministre du gouvernement de coalition Aslan Maskhadov et le chef du maquis Chamil Bassaev.

Timor-Oriental: Le leader indépendantiste, Prix Nobel de la paix 1996, José Ramos Horta a fini sa tournée européenne. En France, il a accusé directement le gouvernement français notamment les réseaux Foccart, Pasqua et Mitterrand de soutenir militairement le régime militaire d'Indonésie. Et pourtant comme la quasi-totalité des pays, ceux de l'Union Européenne n'ont jamais reconnu l'annexion du Timor Oriental en 1975 par l'Indonésie. Ils considèrent le Portugal comme la puissance administrative de ce territoire.

France: - Le mardi 3 décembre 1996, un attentat à la bombe a fait trois morts et une centaine de blessés dans le RER en plein coeur de Paris. La police soupçonne fortement le milieu islamiste algérien.

-La France occupe la 21ème place pour la présence des femmes dans la vie politique. Sur 577 députés à l'Assemblée, on ne compte actuellement que 32 femmes, soit 5,55%. Ce taux est particulièrement faible par rapport à ceux des pays européens voisins.

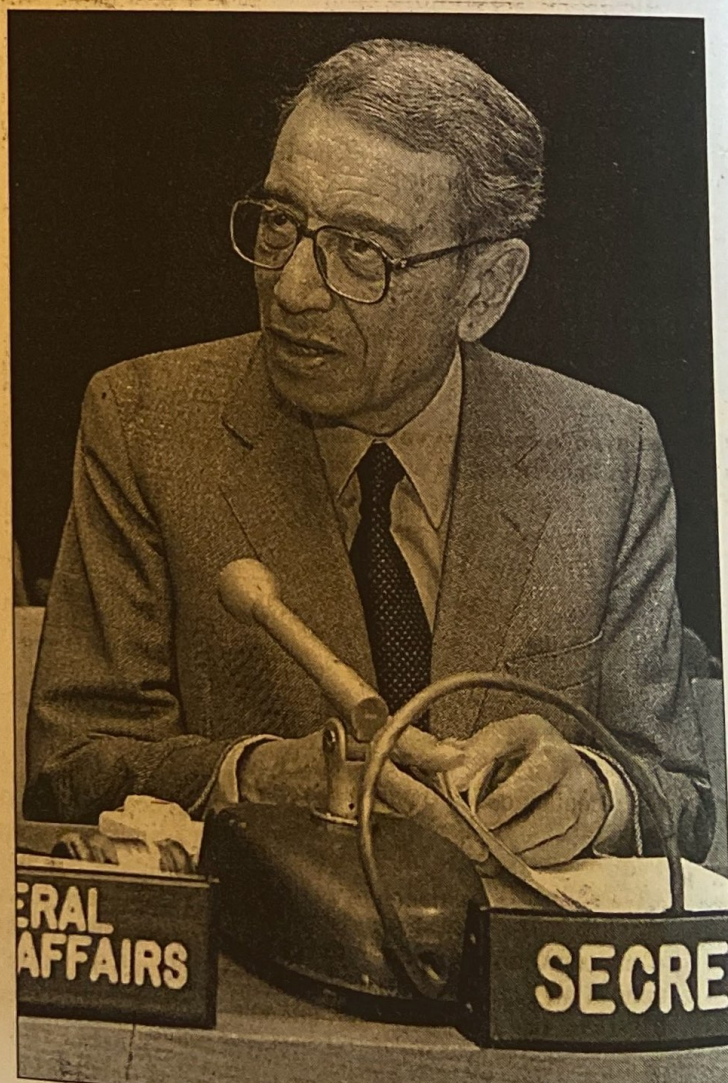
-La France connaît une grave crise sociale, comme le montre le rapport que vient de publier l'Observatoire de l'Action Sociale Décentralisée (ODAS). Selon cet organisme, plus de 5 millions de Français sont aujourd'hui exclus du marché du travail. Ce constat est d'autant plus inquiétant que le phénomène s'étend malgré l'instauration du revenu minimum d'insertion de 2000ff par mois à la fin des années 80. En mettant le doigt sur les carences du système social français, l'ODAS met en évidence une réalité: celle de l'inefficacité des aides sociales traditionnelles et de la faillite des systèmes de suivi publics, incapables de prévenir l'exclusion de la frange la plus pauvre de la population.

Serbie: Depuis trois semaines, l'opposition serbe rassemble chaque jour, au centre de Belgrade, plus de cent mille personnes en majorité des étudiants. Elle réclame la tête du président qui a annulé les élections municipales qu'elle a largement remportées.

Algérie: Sous fond de violences, le président Zéroual renforce ses pouvoirs, après les votations pour une nouvelle constitution.



Madame Madeleine Albright, qui a signé la chute de Boutros Ghali, est nommée Ministre des Affaires Etrangères des Etats Unis.



Le mandat de M. Boutros Boutros-Ghali, 74 ans, expire le 31 décembre.

LE COURRIER DES LECTEURS

Par GENEVIEVE MENDY



Vous êtes nombreux à nous écrire. Nous vous en remercions très vivement. Nous nous excusons cependant de ne pas pouvoir diffuser toutes vos lettres. Patience ! D'autres J.P. suivront.

DROIT DE REPONSE

Suite à votre article "Halte à la polémique" paru dans le n°27 de JP, permettez-moi Monsieur Abdou Tamba de Sédhiou de donner mon avis.

A vous, mangeur de Koussakak (haricot en Joola), je parie qu'un seul sac vous suffira pour me pardonner. Enfin, pour moi, la qualité d'un homme, c'est de reconnaître son erreur et de s'en excuser pour montrer ainsi que personne n'est infallible.

Rassurez-vous, chez les cadres du MFDC, il n'y a pas encore "le cumul des mandats et encore moins l'engorgement mental et social qui peuvent nous empêcher de faire l'étude des dossiers et de réfléchir sur nos différentes stratégies." Je pense que tous les Casamançais qui m'ont connu et me connaissent savent que, quand j'étais encore prisonnier d'Abdou Diouf, donc privé de la liberté de penser, ce dernier n'a jamais empêché Monsieur Nkrumah Sané de penser comme il le souhaitait. Je mets en garde tous les Casamançais, membres du MFDC, de ne pas se laisser tromper par je ne sais quel "nouveau militant", membre du MFDC. Vous avez tous en mémoire les écrits de notre Secrétaire Général qui répète qu'il y a des Casamanqués à l'intérieur de la Casamance. Mais il peut aussi y avoir des Casamanqués à l'extérieur et je vous invite à y faire attention. D'ailleurs, nous pouvons, nous Casamançais, de se demander où étaient ces Casamançais de l'extérieur quand nous autres étions dans les prisons d'Abdou Diouf.

Pourtant, cette place que certains Casamançais réclament aujourd'hui existait et celle-ci ne demandait qu'à trouver un preneur. C'est pour vous dire, Monsieur Abdou Tamba, tranquillisez-vous, les cadres du MFDC de l'extérieur et moi en particulier, avons bien nos pieds sur terre et nos têtes sur nos deux épaules et notre diplomatie pour notre mouvement ne souffre d'aucun mal. J'en veux pour preuve: lorsque notre Secrétaire Général et le Bureau National nous ont saisis d'une demande d'un pays d'accueil pour notre concertation interne, vite, nous avons trouvé, des pays d'accueil

et non pas un pays d'accueil.

Personnellement, je ne vois aucun rival casamançais ni devant moi, ni derrière moi et encore moins à ma droite et à ma gauche. Je n'ai donc aucune ambition personnelle déguisée, même si je comprends certains Casamançais, car moi je ne demande aucun poste détenu par un autre membre militant du MFDC. Je dois simplement préciser à tous les autres membres militants de notre mouvement, qu'ici en France et sur toute l'étendue du territoire français que je suis le premier membre militant du MFDC et ma carte porte le n°001 et par conséquence, fondateur de la section MFDC-France, mais je ne suis pas Secrétaire Général de la section MFDC-France, je ne vois donc pas en quoi je cumulerais les mandats au niveau de notre mouvement. Au niveau national, mes frères et soeurs, membres militants de la première heure, m'ont nommé Secrétaire Général Adjoint du MFDC et m'ont également chargé d'être le porteur du message du mouvement à travers le monde, donc d'être le représentant du MFDC. Franchement, je ne vois pas là un cumul de mandats dont certains Casamançais pourraient être jaloux.

Pour terminer, moi je peux vous dire et dire aux Casamançais de quoi souffre le MFDC et Atika: C'est ne pas voir ces Casamançais qui ont du talent en écriture, envoyer massivement de l'argent, qui nous fait cruellement défaut depuis 15 ans de lutte armée que le Sénégal nous a imposée et nous impose encore.

Alors, Monsieur Abdou Tamba, je suis sûr que vous avez fini de manger les sacs de Koussakak que je vous ai envoyés et vous recevrez bientôt d'autres sacs et je suis sûr que je serai pardonné.

Mamadou Nkrumah Sané, SGA MFDC

DROIT DE SAVOIR AVEC JP

Je crois que l'instrument d'information que nous disposons en JP est exactement ce qu'attendent les Casamançais. JP étale tous les différends sur la place publique. A mon avis c'est une très bonne chose. Le droit de savoir est garanti et c'est réjouissant pour la Casamance nouvelle. Je veux bien que cela

continue. Pas pour faire taire certaines personnes, ni cacher certaines choses. Maintenant, si l'on met en évidence des dysfonctionnements, ce sera dit dans JP. Il faut connaître la lumière et le fond des affaires et c'est pourquoi j'achète JP.

Ami Aidara Bignona

NUIRE AU MOUVEMENT

J'ai la nette impression que le conflit en France entre Sané et Biagui nuit quelque peu notre mouvement. Les problèmes soulevés des deux côtés sont me semble-t-il anciens et comme par hasard ils surgissent au moment où la Casamance entame un ultime cap difficile pour l'indépendance. Pourtant ces deux hommes ont démontrés leur compétence dans le mouvement. C'est pourquoi, je demanderai au Bureau National d'établir, de donner des instructions claires et urgentes. Notre culture politique nous oblige de prendre des précautions afin d'établir la confiance. Il n'y a pas d'autre choix possible. La Casamance ne peut pas désavouer un des siens. Tout autre attitude sera exploitée par le Sénégal...

Alphonse Bampoki, Ziguinchor

JP UN JOURNAL MIRACLE

Ce sont deux faits qui me tiennent à coeur et que j'ai voulu témoigner.

J'ai, moi même, lu JP à un patient sur son lit de malade, quelques heures après, il s'est mis debout et a retrouvé ses forces. Nous lisions moi et trois copains JP et nous étions en retard à se rendre à la maison des jeunes. Là, on nous raconte que les gendarmes de Bounkiling étaient de passage il y dix minutes avec une liste qui porte nos noms. Alors nous avions eu la vaine d'échapper aux sbires! Merci JP!....

A. Badji, Inor

SOUTIEN SANS RESERVE

(...)Je soutiens sans réserve la lutte pour l'indépendance de la Casamance. Mais je demande à mes frères de lutte de ne pas oublier la promesse de n'épargner aucun effort pour sortir la Casamance de ses difficultés. J'espère qu'ils feront tout leur possible pour que le mal de la colonisation imposée par le Portugal, la France et le Sénégal soit annulé. (...) Je souhaite mes meilleurs vœux de santé pour le Journal du Pays et bonne année 1997.

Salif Baldé, Tambacounda

CULTURE JEUX ET SPORTS



Par IBOU CAMARA

JALONS HISTORIQUES

Extrait de la Conférence tenue par l'Abbé Augustin Diamacoune Senghor le samedi 23 août 1980 à Dakar. (Suite)

Les parents accompagnaient ces captifs d'un nouveau genre, en criant et en pleurant jusqu'à la rivière "Sibuy", c'est à dire donc jusqu'au bac de Kamo-beul. Là se déroulaient des adieux déchirants: car l'expérience a montré que la plupart des recrues ne revenaient pas de la guerre. Rappelez-vous la 17ème compagnie de Bignona commandée par le Capitaine Javelier et le Lieutenant Lemoine entièrement décimée à Arras, dans le nord de la France.

Oui, ce procédé de capture et d'enrôlement des recrues n'était pas sans rappeler le contexte de la Traite des Nègres. Capturé de la même façon, finalement, l'on parlait pour ne plus revenir. *Nous élevons nos enfants jusqu'à l'âge adulte, et les Blancs viennent nous les ravir pour en faire des soldats!* Ainsi gémit la complainte bien connue de nous tous! Qu'elle soit Diola, Mandiakou, Mankagne, Balante, Mandingue, Bainunka, Peul ou autre, cette Femme qui se lamente, c'est la Casamance qui pleure ses enfants et ne veut pas être consolée car ils ne sont plus. C'est cette Casamance à la fois généreuse et jalouse du sang de ses enfants. Malheur à celui par qui le sang d'un fils de la Casamance aura été versé!

Oui, un frère de mon père est tombé dans la rizière de Karunat sous les balles françaises, quand ce village, en pleine résistance active, fit échouer le recrutement organisé en décembre 1915. Aperçu en train de fuir sans armes vers son village d'origine, il fut froidement abattu par la soldatesque.

Oui, un autre frère de mon père, recruté dans les conditions que l'on sait, est tombé pour la France, durant la Grande Guerre, sous les balles allemandes, au Pays des Blancs. Plus tard, un de mes cousins, épargné par les balles allemandes, est tombé à Thiaroye sous les balles françaises, le 28 novembre 1944. Un autre cousin, germain est tombé en 1952, sous les balles du Viet-Minh, en Indochine Française. Et c'est toujours au nom de la France que l'on demande ce tribut à la Casamance. La France de Blaise Diagne "*La Casamance a ses morts pour la France*", disait l'inscription du Monument aux Morts érigé là où, ironie du sort, en 1927, des fils du Kasa, faussement accusés, ou inculpés sans preuves suffisantes, sont tombés sous les balles de l'administration Maubert en clamant leur innocence, et malgré l'intervention du Père Esvan, encore lui, qui intervint encore sans succès pour obtenir la libération de la Reine Aloendiso Bassène.

En bon français, le Casamançais authentique appelle chat un chat et Blaise Diagne un traître, un collaborateur et un colonialiste. Pour lui, claironner en Casamance le centenaire de la naissance de Blaise Diagne est une provocation impardonnable.

Ces clarifications non seulement importantes, mais encore obligatoires étant effectuées, achevons rapidement notre paronama historique destiné à mieux situer le Message de la Reine Alnisiitowé Diatta dans le contexte casamançais de l'époque et de toujours.

En 1920 précisément: Fin de la Résistance Active en Casamance, pour 20 ans du moins.

Date approximative également de la naissance de celle qui sera une vingtaine

LE JOURNAL DU PAYS

C/O OUSMANE TAMBA

AUF DER WACHT 8B

CH-4104 OBERWIL

Compte n° 85-311036-4

REDACTION:

EMILE TENDENG

GENEVIEVE MENDY

IBOU CAMARA

BINTOU DIALLO

MAOUDO BA

CORRESPONDANTS SPECIAUX:

ELANKOOR

FANBONDY

KONNDIARAMA

EBALASS

SEMBEFA

NO PINTHIA

PHOTO

MOF-PHOTO

IMPRIMERIE

FREE CASAMANCE PRESS

d'années plus tard la Reine Alinesiiitowé Diatta de Cabrousse.

En avril 1931: Mort à 85 ans environ, à Kansékunda, en Gambie, où il fut enterré, de Moussa Molo, puissant Roi du Fouladou.

En 1940: Défaite de la France. Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle.

Mais aussi "vocation" de Alinesiiitowé qui se chargea par le Ciel de transmettre un "Message" du Ciel aux Hommes de tous les temps et de tous les lieux, mais plus particulièrement à ses compatriotes de Casamance.

En 1942: Soulèvement du Kasa contre la France coloniale. La répression militaire sévit sous les ordres du lieutenant-colonel Sajous. La résistance active reprend dans le sud du Kasa où les Résistants gagnent le maquis pour une décade. Le village d'Efok est entièrement rasé par l'armée française.

Dans le centre et le nord du Kasa, on réactive la résistance passive, comme aux temps anciens. A un moment donné, on ne put enrôler qu'une dizaine de conscrits dans tout le département d'Oussouye.

Le 29 janvier 1943: Grand émoi dans toute la Casamance: Exil sans retour de la Reine Alinesiiitowé Diatta de Cabrousse, par les Français du colonel Sajous arrivés la veille au village et auxquels la Reine s'est spontanément présentée. Elle aurait pu s'échapper puisqu'elle ne se trouvait pas chez elle lorsque le Gouverneur Sajous cerna sa case.

En 1943 encore: Arrestation puis relaxation de la Reine Awentorébé de Siganar par les Français qui l'accusent d'être l'âme de la résistance passive dans ce secteur. Plutard lui succédera la Reine Sibett.

Suite au prochain numéro de JP